

http://www.snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=299



Avez-vous reçu votre résultat de mutation inter-académique ?

- Actualités - Actualités nationales -



Date de mise en ligne : jeudi 13 mars 2025

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Avez-vous reçu votre résultat de mutation inter-académique ?

Le **vendredi 14 mars**, le ministère communique votre résultat sur votre messagerie **I-prof** et par **SMS** si vous avez indiqué un numéro au moment de la saisie de vos vœux sur SIAM.

" Vous êtes non muté(e) ? non affecté(e) sur vos premiers vœux ? muté(e) en extension ?

[-] Le **SNFOLC** répond à vos questions et vous apporte son expertise pour vous aider à formuler un recours.

[Contactez-nous.](#)

[-] Si vous n'avez pas obtenu satisfaction de votre vœu 1, vous pouvez faire **un recours dans un délai de deux mois**. Contactez le **SNFOLC** avant de poster de déposer votre recours sur **COLIBRIS**.

" Vous avez obtenu votre mutation ?

[-] Prenez contact sans tarder avec la section **SNFOLC** correspondant à votre académie d'affectation.

[Académie de Dijon.](#)

[Autres académies.](#)

Si vous participez au Mouvement intra-académique :

La **formulation de vos vœux** est essentielle, c'est elle qui conditionnera le résultat de votre mutation. La procédure est complexe et une erreur peut compromettre vos chances d'obtenir satisfaction.

En effet, les règles, le calendrier et les barèmes sont différents selon l'académie concernée.

Demander une mutation nécessite d'être aidé(e). [Contactez](#) le **SNFOLC**, nous vous conseillerons pour formuler vos vœux et vous accompagner pas à pas.

[-] **Demande de mutation intra-académique**

[-] **Mesure de carte scolaire**

[-] **Réintégration**

[-] **Stagiaire**

[-] **Vous obtenez votre mutation dans une nouvelle académie...**

Dans tous ces cas, prenez contact avec la section **SNFOLC** correspondant à votre académie d'affectation.

FO revendique le rétablissement des postes supprimés. Entre 2017 et 2024, les collèges et les lycées ont **gagné 166 000 élèves** et **perdu 11 780 professeurs** !

Le **SNFOLC** exige la restitution des heures disciplinaires supprimées, la création massive de postes, l'abandon du « choc des savoirs », l'arrêt des suppressions et l'abondement des DHG à hauteur des besoins. Supprimer des postes, c'est supprimer des possibilités de mutation.